



LETTRE OUVERTE

À MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA
RÉPUBLIQUE, FRANÇOIS HOLLANDE.

Appel à tous les élus, appel aux jeunes et aux familles, appel à l'opinion

Lors de la Fête Nationale du 14 juillet 2014 pour qui les Français ont rendu un vibrant hommage à nos « Poilus » de la Grande Guerre, vous avez donné une interview dans laquelle vous présentiez vos trois priorités pour cette rentrée de septembre. Ces trois axes majeurs doivent conclure l'année 2014 selon vous.

La première des trois est le développement de l'apprentissage des jeunes avec un objectif affiché de 500 000 apprentis.

Sous le même mot, d'aucuns confondent « alternance, apprentissage des jeunes de 16 à 20 ans préparant un diplôme de niveau V (CAP) ou IV (Bac pro), ou apprentissage en enseignement supérieur ». Il n'y a pas une sorte d'apprentissage mais « des apprentissages ».

Celui que vous annoncez « d'apprentissage » avec un objectif chiffré, vous le liez aux jeunes qui quittent l'École sans aucun diplôme. C'est-à-dire que vous visez les jeunes sans aucun diplôme qui accéderaient au CAP (Certificat d'Aptitude Professionnel) ou au Baccalauréat Professionnel.

Bien que votre gouvernement s'obstine à refuser tout dialogue avec le **SNETAA-fo**, première organisation historique et majoritaire de l'Enseignement Professionnel dans notre pays, nous allons tenter une nouvelle fois de vous réexpliquer l'erreur - si ce n'est la faute - d'axer sa première priorité sur le développement pour cet apprentissage. Surtout en période de crise économique.

Depuis les débuts des années 1970, Jacques Chaban-Delmas alors Premier Ministre du Président Pompidou lance un appel aux entreprises pour former plus d'apprentis ; ce fut un échec ! Plus tard, c'est autour d'Edith Cresson, Première Ministre du Président Mitterrand, qui s'évertue à reprendre cette idée déjà éculée

en y adossant des moyens considérables pour que les entreprises forment des apprentis. Ces aides de l'Etat sont allées jusqu'à une quasi-gratuité pour les entreprises et pourtant l'objectif n'a encore pas été atteint ; de très loin. Plus tard, c'est Jean-Louis Borloo qui offre aux entreprises des milliards d'euros pour tenter l'objectif des 500 000 apprentis ; ce fut sous les présidences Chirac et Sarkozy. L'échec, une fois encore, fut cuisant. Aujourd'hui, dans votre annonce, Monsieur le Président de la République, vous ne faites que reprendre l'objectif inscrit dans la loi Borloo. Quoi de nouveau depuis les années 1970 ?

Nous savons, avec le recul, que le développement de l'apprentissage est un échec pour ces jeunes qui sont en rupture (sociale, familiale, scolaire et de tous autres ordres). Il suffit de regarder les objectifs chiffrés et leurs résultats ; il suffit de regarder les taux de rupture des contrats, après 3 mois, entre l'apprenti et l'entreprise. Il suffit de constater le peu d'apprentis embauchés définitivement après leur formation. En période de crise, l'échec sera évident pour plusieurs raisons évidentes que peu veulent prendre la peine de regarder et d'analyser.

Hormis pour quelques métiers pour lesquels l'apprentissage est un pan traditionnel de formation des jeunes (métiers de bouche : charcutier, boucher ; dans le domaine de l'esthétique : la coiffure par exemple), les autres métiers ne sont pas intéressés par plus d'apprentis.

A l'heure où les entreprises sont sous tension du fait de la crise économique et financière, elles n'ont pas les moyens de consacrer un maître d'apprentissage à la formation d'un jeune. D'ailleurs est-elle la mission réelle de l'entreprise ?

Dans un système politique et économique libéral et globalisé, l'entreprise est faite pour faire des bénéfices et accroître ses marges. C'est seulement à ces conditions qu'elles embauchent et qu'elles innovent. L'entreprise n'est ni « sociale » ni « citoyenne » en soi. « L'entreprise sociale » n'existe pas ! C'est une ineptie. Elle peut le devenir « par conséquence » mais ce n'est pas son but premier. En revanche, c'est à l'État de remplir la mission de donner à chaque jeune une première qualification reconnue, un premier diplôme. C'est le rôle de l'École de la République.

Le **SNETAA-fo** en veut pour preuve – s'il en est encore besoin – les décisions prises par Dominique de Villepin alors Premier Ministre du Président Chirac. Lors des « émeutes » dites des banlieues en 2005, M. de Villepin, comme premier acte en réponse, instaure l'apprentissage junior à 14 ans. L'échec est encore aujourd'hui retentissant. Echéec tant au niveau de l'objectif chiffré, mais c'est aussi une faute politique. Il ne pouvait pas en être autrement : comment l'entreprise aurait-elle pu devenir rédemptrice, remédiatrice de l'École, elle qui a échoué sur ces jeunes alors qu'elle a dû s'en occuper prioritairement pendant leurs 14 premières années au sein de nos établissements scolaires ? Ces jeunes, en rupture familiale, sociale, rejettent souvent non seulement l'École de la République qui ne remplit plus son rôle d'ascenseur social mais toute la société qui les ghettoïse ou les discrimine. Pour être dans le concret, ces jeunes doivent être plus encore que d'autres formés et éduqués. Apprendre à arriver à se lever, arriver à l'heure, à ne pas être agressif, vouloir et aimer apprendre, bref ÉDUQUER, cela n'a jamais été le sens de l'entreprise. C'est le sens de l'Éducation Nationale.

Quand le **SNETAA-fo** discute avec les organisations patronales, ces dernières le disent clairement : elles veulent des jeunes intégrés socialement, éduqués et, si possible, ayant déjà une première formation réussie qui leur permette de prendre des initiatives voire d'être en capacité de mettre leur formation à distance. C'est-à-dire être aussi capable d'autoformation. En 2005, les entreprises n'ont pas embauché ces enfants, destinés à « l'apprentissage junior » car les entreprises

n'ont pas le rôle d'éduquer et de former à un métier. C'est à l'école qu'on enseigne, qu'on forme à un métier et qu'on éduque pour faire des citoyens libres.

A ces jeunes souvent en grande difficulté, que leur propose l'apprentissage ? Deux tiers de moins de cours en enseignement général et même des disciplines auxquelles ils n'auront même plus accès ou si peu (histoire, éducation civique). Aux jeunes qui sortent de 3^{ème} de collège à 14 ans (souvent 15/16 ans car ils ont déjà redoublé au moins une fois) qui subissent l'échec scolaire, qui ont des difficultés en français, en histoire-géographie, en mathématiques, en langues vivantes, etc., l'apprentissage ne leur dispensera au mieux qu'un tiers du temps par rapport aux jeunes qui se forment au même métier en Lycée Professionnel, en initial et sous statut scolaire. A ces jeunes qui devraient avoir plus, en premier du temps pour acquérir les bases qui permettent à un adulte d'évoluer dans notre société actuelle, vous leur proposez de donner moins. A ces jeunes à qui le collège unique n'a pas su donner de temps pour exploiter leurs talents, pour valoriser leurs compétences, vous leur proposez l'entreprise comme « centre de formation ». Elle n'a jamais su le faire, ne saura pas le faire pour ces jeunes-là car ce n'est pas son sens premier, « son cœur de métier ».

PISA (mesure internationale des compétences des jeunes) révèle il y a quelques mois que le niveau des français a régressé comparé à ceux des jeunes des pays voisins.

A ces jeunes que vous destinez à l'entreprise alors que ce sont encore des enfants, la Nation leur doit plus de temps. Plus d'École. Et mieux d'École !

Les Lycées Professionnels sont de formidables établissements de l'École de la République. Les personnels qui y exercent, les Professeurs de Lycées Professionnels remplissent la mission d'assurer enseignement, formation à un métier, éducation pour devenir des citoyens libres en conscience. L'entreprise est alors un formidable partenaire en intégrant nos jeunes pour 22 semaines de périodes de formation en entreprise. Cette forme d'alternance a fait ses preuves. Formation à un métier, éducation à la citoyenneté, connaissance du monde contemporain, formation en entreprise, ces jeunes que le collège unique ne voulait plus, deviennent diplômés, futurs ouvriers et techniciens hautement qualifiés. C'est cette voie qu'il faut valoriser, aider, encourager.

Pourtant, Monsieur le Président de la République, après avoir régionalisé la carte des formations en la donnant aux choix politiques des présidents de régions, c'est-à-dire en territorialisant l'École de la République, des moyens sont retirés à l'École par des fermetures de Lycées Professionnels, c'est l'exemple en Franche-Comté où la Région voulait fermer 8 Lycées Professionnels sur 23 existants ; c'est l'exemple en Auvergne et ailleurs. Vous réduisez l'offre des formations. Vous gelez les salaires des Professeurs de Lycées Professionnels. Vous remettez en cause leur statut de fonctionnaire d'État. Maintenant vous souhaitez développer l'apprentissage d'enfants que l'École de la République n'a pas su diplômer par dogme, par manque de temps, par manque de moyens, humains et financiers. La France n'atteindra pas ainsi « l'objectif 2020 » en Europe pour réduire les sorties du système scolaire sans qualification. Notre pays doit encourager et féliciter les Lycées Professionnels et les hautes qualifications qu'elles dispensent. Le baccalauréat professionnel en est l'exemple le plus parlant. Pourtant vous voulez – contre tout bon sens – développer l'apprentissage pour ces jeunes au détriment des formations en Lycée Professionnel. Si les entreprises ne veulent pas de jeunes qui ne sont pas encore « éduqués », alors vers quels jeunes vont-ils se tourner si ce ne sont ceux qui, jusqu'à aujourd'hui, se dirigeaient vers les formations en

initial, sous statut scolaire, dans les Lycées Professionnels ? Les entreprises n'auront plus qu'à se servir des jeunes déjà en Lycée Professionnel. Nicolas Sarkozy, lors de la dernière campagne présidentielle, proposait déjà cette formule : les deux premières années en Lycée Professionnel, la dernière en entreprises, par apprentissage. Nous avons combattu cette fausse bonne idée et c'est vous qui organisez la concurrence entre Lycées Professionnels et apprentissage en CFA. Cette réforme n'aura que pour conséquence de vider les Lycées Professionnels, de faire du low-cost de diplômés alors qu'on sait que c'est en orientant notre réindustrialisation vers la haute-qualité que nous pourrions réaliser un redressement productif.

Nous vous demandons, Monsieur le Président de la République, de soutenir, d'encourager les Lycées Professionnels, les formations reconnues par tous et internationalement. Nous revendiquons une réelle éducation de qualité qui allie formation des travailleurs, aux métiers et à la citoyenneté.

Nous revendiquons le parcours à succès allant du CAP au BTS.

Soutenir les Lycées Professionnels, c'est soutenir l'École de la République.

Non à l'apprentissage des jeunes sans aucun diplôme !

Non à une école sélective qui orienterait certains vers l'École et l'Université tandis qu'on enverrait les autres en entreprise.

Non aux formations low-cost !

Monsieur le Président de la République, nous vous demandons de surseoir à cette attaque de l'École de la République. Nous vous demandons de soutenir les Lycées Professionnels, leurs jeunes, leurs professeurs et tous leurs personnels.

Nous invitons tous les parlementaires, députés et sénateurs, les parents d'élèves, les jeunes, les entreprises qui ont besoin d'ouvriers et de techniciens hautement qualifiés, à soutenir les Lycées Professionnels et comprendre que cet « apprentissage » d'enfants qui n'ont pas encore bénéficié de toute l'éducation que la Nation leur doit est une gageure.

Le **SNETAA-fo** combat pour des formations de qualité, pour un Enseignement Professionnel Initial, Public et Laïque, pour ses établissements SES-SEGPA, Lycées Professionnels, EREA, pour des Professeurs de Lycées Professionnels respectés et correctement payés, pour une jeunesse qui recouvre espoir dans son École et son pays.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, en l'assurance de notre respect et de notre engagement pour l'École de la République, Laïque et gratuite.